

La **Commission Médicale d'Établissement (CME)** a pour missions principales d'élaborer, avec le Directeur, le volet médical du projet d'établissement, de préparer l'évolution des activités et des organisations médicales, d'organiser l'évaluation des pratiques professionnelles des Médecins de l'établissement et de formuler des avis sur les projets de délibération soumis à l'adoption du Conseil de Surveillance.

La Qualité et Gestion des Risques

- Améliorer les processus des soins qui sont notre cœur de métier
- Assurer la sécurité de la patientèle, obtenir sa satisfaction sur les soins, la considération à son égard, le respect de la confidentialité, l'hôtellerie, l'accueil, la sortie, le suivi (tout ce que l'on définit dans les parcours du patient visant à améliorer la qualité de sa prise en charge et à améliorer l'efficacité des soins)

Commissions relatives aux conditions d'accueil et de prise en charge des usagers

La CDU (Commission des Usagers)	Le Groupe de réflexion éthique	Le Comité de Bienveillance
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au respect des droits des usagers • Faciliter leurs démarches • Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches, et de la prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion collective associant une pluralité de points de vue (usagers, proches ...) • L'éthique est une réflexion qui vise à déterminer le bien agir en tenant compte des contraintes relatives à des situations déterminées 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la bienveillance au quotidien dans le fonctionnement des services • Harmoniser les pratiques professionnelles • Sensibiliser les professionnels • Mettre en place une gestion des risques contre la maltraitance

Commissions relatives à la qualité et à la sécurité des soins

<p>CREX (Comité de Retour d'Expérience)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concerne les activités de soins Mais aussi la prise en charge médicamenteuse CREX-Médicament • Prévenir les EI par l'analyse des causes profondes 	<p>Cellule d'analyse des FSEI (Fiche de Signalement des Evènements Indésirables)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traiter et coter les événements indésirables • Adresser les fiches aux pilotes pour mise en place d'actions correctrices • Déclencher les CREX ou RMM • Décision de déclaration à l'ARS 	<p>CSE (Comité Social d'Établissement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exprimer les réclamations individuelles et collectives des agents • Promouvoir la santé, la sécurité • Choisir les activités sociales et culturelles
<p>CQSS (Commission Qualité et Sécurité des Soins)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assure le pilotage global de la démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins • Rôle moteur dans l'articulation des instances en lien avec la qualité et sécurité des soins 	<p>CSTH (Comité de Sécurité Transfusionnelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer par ses études et ses propositions, à l'amélioration de la sécurité des patients transfusés • Veille à la mise en œuvre des règles et procédures d'hémovigilance 	<p>Le CLuD (Comité de Lutte contre la Douleur)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition et mise en œuvre de la démarche d'amélioration de la prise en compte de la douleur • Définit une politique cohérente en matière de prise en charge de la douleur et des soins palliatifs • Veille à la promotion et à la mise en œuvre des actions dans ce domaine
<p>CLAN (Comité de Liaison Alimentation Nutrition)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définit la politique d'amélioration de la prise en charge nutritionnelle des patients • Garant de la qualité de l'ensemble de la prestation alimentation-nutrition 	<p>CLIN (Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et coordonner la surveillance continue Promouvoir toute action de formation du personnel et d'établir un bilan annuel • Proposer toute mesure ou toute action pour limiter le développement des infections • Proposer un ensemble de mesures ayant le même objectif ou élaborer un programme annuel de lutte contre les infections identifiées 	<p>COMEDIMS (Comité du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participe à la définition de la politique du médicament et des dispositifs médicaux stériles à l'intérieur de l'établissement • Partie prenante dans la mise en place du Contrat de bon usage
<p>ISI (Instance Stratégique d'Identivigilance)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiabiliser l'identification de l'utilisateur • Sécuriser ses données de santé à toutes les étapes de sa prise en charge 		<p>CAI (Commission des Anti-infectieux)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir le bon usage des anti-infectieux • Réduire la prescription et la consommation des antibiotiques